



*Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Breche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.*

## Fiche action : N°3-19

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

#### Thématique de l'animation :

- Contrat - SAGE
- Rivières
- Zones humides
- Captage
- Erosion - ruissellement

Nombre de postes : 1

Nombre d'ETP : 1

#### Justification de l'animation en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Le contexte géo-pédologique est globalement défavorable à la présence de zones humides (perméabilité importante expliquant une circulation essentiellement verticale de l'eau). Elles sont essentiellement limitées aux abords des cours d'eau, zones d'équilibre avec les nappes. L'expertise de terrain a permis de délimiter, en 2012, 1 688 ha de zones humides effectives, soit à peine plus de 3% de la surface totale du bassin versant. Les pressions sur ces milieux sont multiples : la rectification des cours d'eau, le drainage, la mise en culture, l'urbanisation et l'enfrichement. Par ailleurs, la délimitation réalisée en 2012 reste encore peu connue et contestée par certains acteurs. Afin de mettre à jour cette cartographie et développer les actions en zones humides sur le bassin, le SMBVB a créé un poste de technicien zones humides en avril 2018. La présence d'une personne à temps plein permet en effet de faire avancer les projets sur cette thématique et d'apporter des conseils aux élus et propriétaires de zones humides. Les premiers résultats de l'animation se font d'ailleurs déjà sentir avec des démarches engagées sur plusieurs communes.

#### Territoire de l'animation :

Bassin versant : Brèche

Masse d'eau superficielle concernée : Toutes les masses d'eau du bassin : 218, 219, 220, 220-H2071000, 220-H2073000



## Objectifs et contenu de l'animation :

L'animation va avoir pour objectifs de mettre à jour la cartographie des zones humides en vérifiant les zones soumises à contestation et en enrichissant la délimitation réalisée par des zones éventuellement non répertoriées en 2012, de sensibiliser les différents acteurs locaux aux rôles et à l'intérêt des zones humides, d'accompagner les communes du bassin dans leurs projets de gestion des zones humides et enfin, de réaliser une hiérarchisation des zones humides.

Liste des documents annexés à la fiche action **carte de délimitation des zones humides**

## Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat initial	Objectif 2025
Nombre de techniciens zones humides sur le bassin versant	1	1
Nombre de secteurs en ZH vérifiés		En fonction des nécessités
Nombre d'interventions de sensibilisation	0	30
Surface de zones humides restaurée (ha)	0	En fonction des résultats des plans de gestion
Surface de zones humides faisant l'objet d'une gestion conservatoire (ha)	60	200
Nombre de projets communaux accompagnés	1	6
Surface de zones humides concernée par les projets communaux (ha)	1	100

## Indicateurs d'activités :

Mission	Objectif par année et par ETP (220 j)
Accompagnement des communes dans leurs projets liés aux zones humides	80 à 100 jours
Mise à jour de la délimitation des zones humides	70 jours
Participation à des actions de sensibilisation : interventions en milieu scolaire, salons...	5 à 10 jours
Réaliser une hiérarchisation des zones humides	20 à 50 jours
Missions générales : formation, rapport d'activité, veille technique, surveillance...	15 à 20 jours

## Programme prévisionnel de l'animation :

Action mise en œuvre	Descriptif de l'action et objectif
Accompagnement des communes dans leurs projets liés aux zones humides	L'objectif est de sensibiliser les élus communaux à l'intérêt et à la nécessité de s'engager dans des actions de préservation et/ou de restauration des zones humides. L'animation va viser à initier les projets puis à suivre les communes dans les démarches (plan de gestion, travaux).
Mise à jour de la délimitation des zones humides	La délimitation réalisée en 2012 est soumise à contestation sur certains secteurs. Par ailleurs, elle ne concernait que les communes riveraines des



## CTEC BRECHE — Animation zones humides sur le bassin de la Brèche

	cours d'eau. Enfin, la délimitation est évolutive, en fonction des modifications du territoire. Pour toutes ces raisons, une mise à jour en continu est nécessaire. Ce sera le rôle de l'animation
Participation à des actions de sensibilisation : interventions en milieu scolaire, salons...	Les actions concernées sont des interventions en milieu scolaire, des journées à destination d'élus et des participations à des forums ou manifestations locales. L'objectif est de réaliser environ 5 interventions en chaque année.
Surveillance des atteintes aux zones humides	Cette action consiste à suivre les différentes atteintes aux zones humides du bassin et à sensibiliser les propriétaires concernés en cas de problème.
Réaliser une hiérarchisation des zones humides	Cette action constitue la suite de l'inventaire. Il s'agira de définir une méthode de priorisation des zones humides en collaboration avec le conservatoire d'espaces naturels de Picardie, puis de l'appliquer au territoire afin d'agir ensuite sur les secteurs définis comme prioritaires.
Formation, veille technique, gestion administrative	Cette action comprend le temps de formation de l'animateur, la veille technique et réglementaire, la gestion administrative (rédaction du rapport d'activité, suivi des demandes de subvention...)

### Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : **2020**

Durée prévisionnelle : **6 ans**

### Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : **288 000**  Montant en € HT  Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros TTC)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
48 000	48 000	48 000	48 000	48 000	48 000

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : SMBVB	48 000	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE :		
Salaires	192 000	80
Fonctionnement (forfait)	48 000	forfait

### Autres observations :

...

### IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche  
 Adresse : 9 rue Henri Breuil Code postal : 60600 Ville : CLERMONT  
 N° SIRET : 200075125 00019

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Erwan MENVIELLE



## CTEC BRECHE — Animation zones humides sur le bassin de la Brèche

Qualité : Directeur - Animateur SAGE

Téléphone : 07 76 19 38 35 Adresse mail : [erwan.menvielle@smbvbreche.fr](mailto:erwan.menvielle@smbvbreche.fr)

---

PARTENAIRES TECHNIQUES : Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (agents)

ANIMATION SUPRALocale (si existante) : Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (E. DAS GRACAS)